

# **Constitutions et limitations du nombre de mandats présidentiels en Afrique :**

## **synthèse historique et bilan 2017**

Régis Marzin, journaliste et chercheur indépendant

Paris, 5 octobre 2017

<https://regardexcentrique.wordpress.com/>

<https://regardexcentrique.wordpress.com/2017/10/05/limitations-du-nombre-de-mandats-en-afrique-synthese-historique-et-bilan-2017/>

### Sommaire

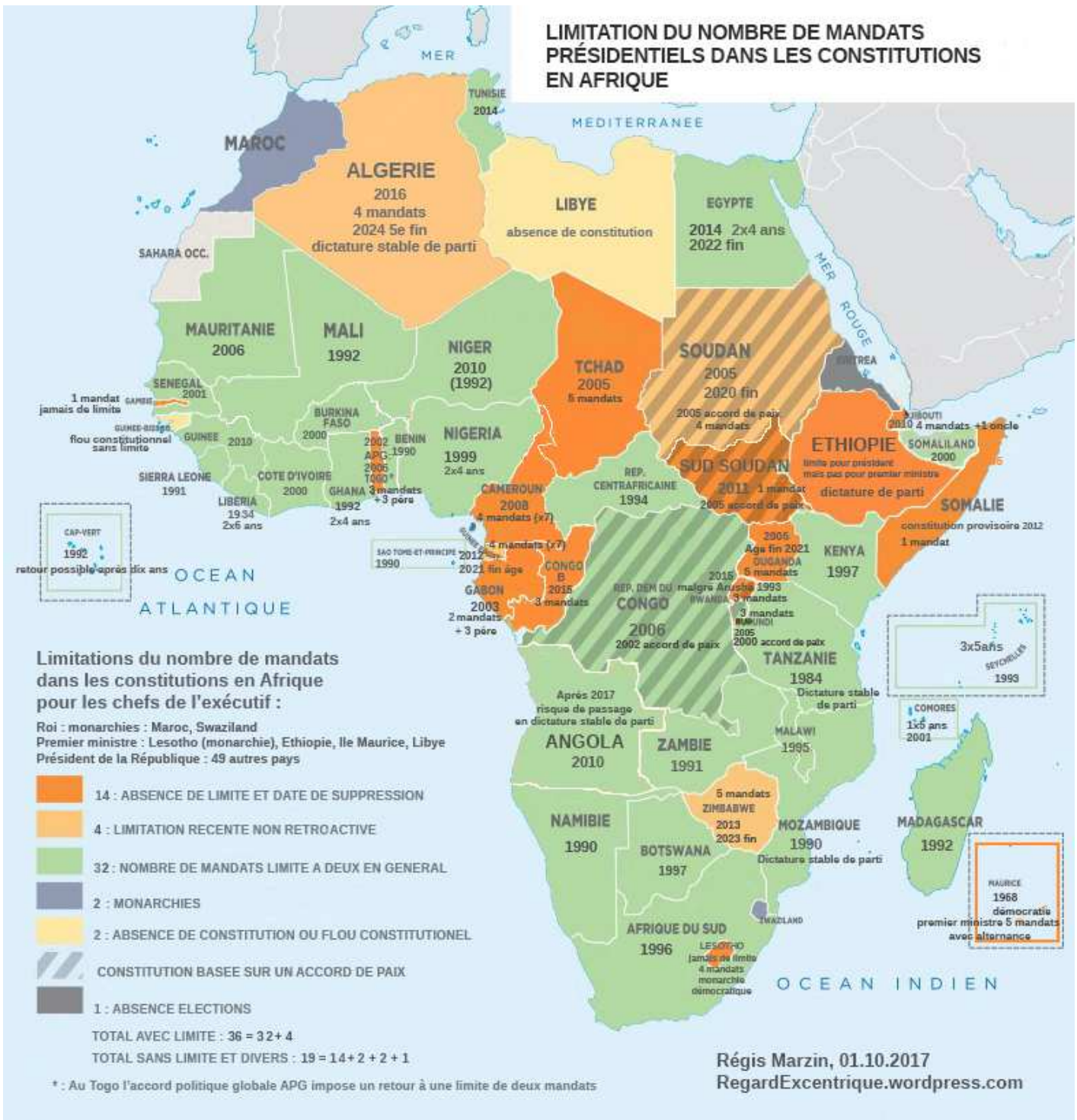
Introduction .....	2
1. Carte : limitations du nombre de mandats présidentiels en Afrique 2017 .....	2
2. Tableau : constitutions et limitations du nombre de mandats présidentiels.....	3
3. Evolution du nombre de mandats dans les constitutions en Afrique de 1990 à 2017.....	5
3.1 Graphique : évolution du nombre de limites du nombre de mandats dans 55 pays .....	5
3.2 Graphique : évolution du nombre de limite du nombre de mandats : ex-colonies françaises.....	6
3.3 Graphique évolution du nombre de limite du nombre de mandats : ex-colonies anglaises .....	6
4. Historique des modifications de constitutions et autres événements au niveau du nombre de mandats présidentiels en Afrique.....	7
4.1 Historique et actualité des modifications de constitutions et autres événements associés.....	7
4.2 Introduction des limites dans les ex-colonies françaises.....	9
4.3 Dictatures de partis avec limitation du nombre de mandats à 2 dans la constitution.....	9
4.4 Fin de dictature possible grâce à la limitation du nombre de mandats dans la constitution.....	10
5. Elections présidentielles non-démocratiques des présidents en place en 2017.....	10
6. Autres dossiers et articles sur la limitation du nombre de mandats en Afrique.....	11
Conclusion.....	11

# Introduction

Fin 2017, deux ans après le démarrage de crise du 3<sup>e</sup> mandat au Burundi et après les suppressions des limitations du nombre de mandats présidentiels au Congo Brazzaville et au Rwanda, alors que la question de la limitation du nombre de mandats présidentiels en RDC semble résolue, le débat redémarre au Togo, où Faure Gnassingbé menace de s'imposer pour d'éventuels 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mandats, en « remettant son compteur à zéro » au travers d'une réforme constitutionnelle.

La crise togolaise rajoute un épisode à une histoire déjà longue et sanglante des constitutions depuis 1990 en Afrique. Ce dossier tente de dresser un bilan historique et continental du levier favorisant la démocratisation. Ce levier a été constamment combattu par les dictateurs, qui accumulaient par ailleurs, les processus électoraux détournés en amont ou les inversions de résultat d'élections.

## 1. Carte : limitations du nombre de mandats présidentiels en Afrique 2017



Les données de la carte sont présentées dans la partie suivante de cet article (2). La carte présente l'état actuel des constitutions concernant les chefs de l'exécutif, dans 50 pays, le Président de la République, dans deux monarchies, le roi, dans 3 pays, le premier ministre.

## 2. Tableau : constitutions et limitations du nombre de mandats présidentiels

Régis Marzin, [8.1.15](#), version 5.10.17, télécharger la version PDF du 5.10.17.

Le tableau suivant concerne les chefs de l'exécutif, le Président de la République dans 49 pays sur 55.

Le chef de l'exécutif est le roi dans deux monarchies, le Maroc et le Swaziland.

Le chef de l'exécutif est le 1<sup>er</sup> ministre et non le président dans 4 pays :

- Ile Maurice : démocratie, sans limite depuis 1968,
- Ethiopie : dictature de parti, avec la limite pour le président 'honorifique' et aucune pour le 1<sup>er</sup> ministre,
- Libye : provisoirement en absence de constitution entre 2011 et 2018 (TCII), sans limite,
- Lesotho : monarchie constitutionnelle démocratique fragile.

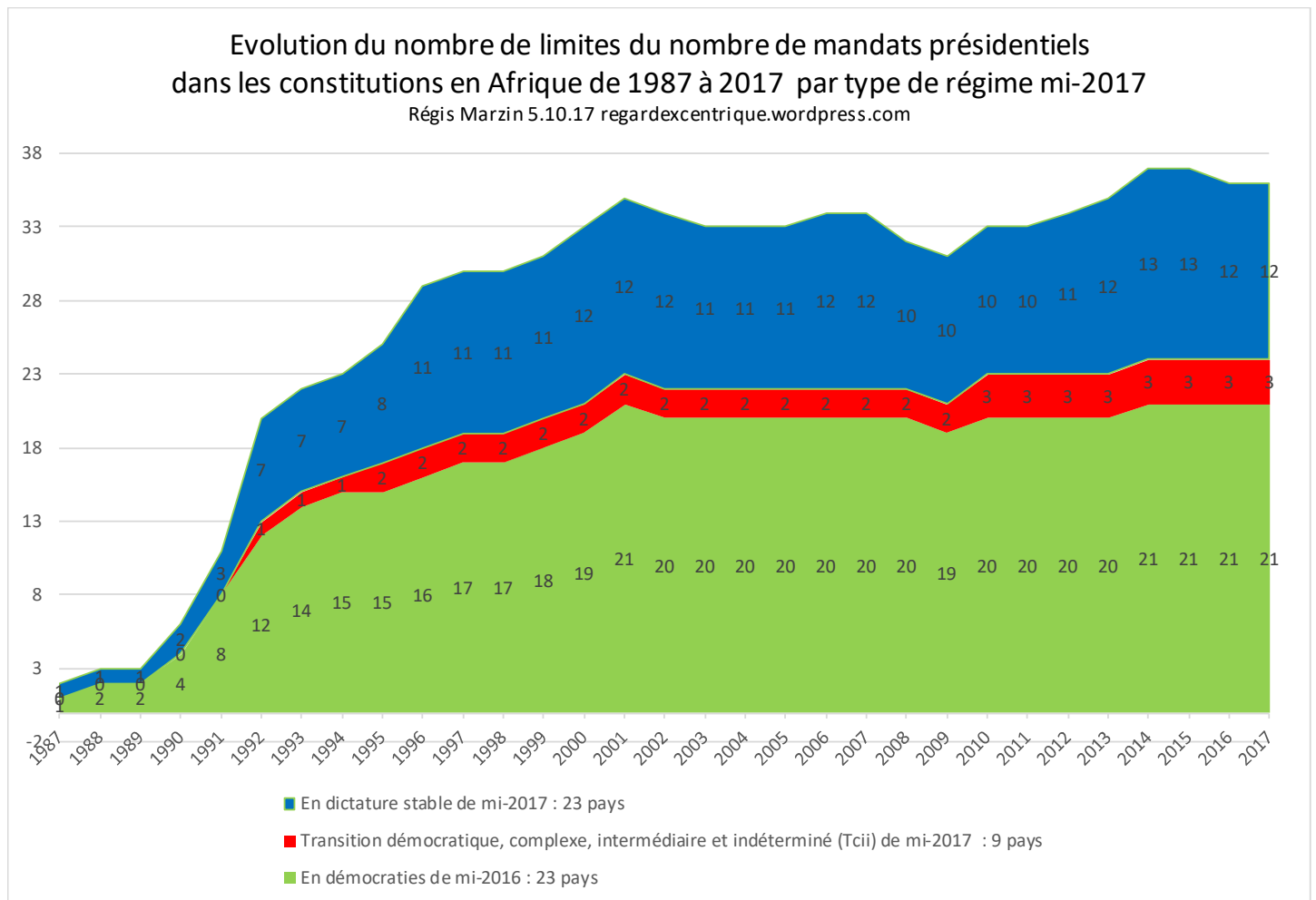
PAYS SANS LIMITE DE NOMBRE DE MANDATS		
Démocraties sans limitation	1	Ile Maurice : constitution 1968 (article 28) : président honorifique, chef de gouvernement (1 <sup>er</sup> ministre) élu par parlement
Etats en construction sans limitation	2	Somalie : constitution provisoire 2012 (article 88 et 91) Sud Soudan : constitution de la transition de 2011 art. 98 +100 lié à Accord de paix 2005
Limite supprimée en dictature suite à génocide	1	Rwanda : Paul Kagamé, élu 2003+2010+2017, 23 ans depuis 1994, 2003 2x7 article 101 supprimé 18.12.15 malgré Accord Arusha 1992-93
Dictatures stables : limitation nombre de mandats supprimée	6	Cameroun : Paul Biya, 1982, 35 ans, 7 ans, 1996 supprimée en 2008 Congo B : Sassou 79-92+1997 33ans, 1992 art.68 puis 2002 art.57+58 2x7 + 70 ans supprimés 25.10.15 après répression Djibouti : Ismaïl Omar Guelleh, 1999, 18ans, 5 ans, 1992+1996 supprimée 2010, 75 ans 2022 Gabon : Ali Bongo, 2009, 6 (OBongo 1967+42), 8ans, 1991art9 +1997 supprimée 2003 Ouganda : Yoweri Museveni, 1986, 31 ans, 5 ans, 1995 supprimée en 2005 Tchad : Idriss Déby, 1990, 27 ans, 5 ans, 1996 supprimée en 2005
Dictature refusant la limitation prévue	1	Togo : Faure Gnassingbé refuse en 2015 application Accord Politique Global 2006 après coup d'Etat 2005 et en 2017 le retour limitation 2x5 de 1992 supprimée 2002.
Dictature de parti sans limite	1	Ethiopie : pas de limite pour 1 <sup>er</sup> ministre, limite pour président sans pouvoir 1995 <a href="#">art.70</a>
Transition vers démocratie	1	Gambie : suite 4 mandats Yahya Jammeh 1996-2016, 5 ans 1997/2001 article 62 et 63
Limite d'âge (Dictatures stables)		Ouganda : 2021 Museveni 77 ans > limite 75 ans article102, 2x5 supprimé en 2005 Guinée Equatoriale : 2021 Téodoro Obiang à 81 ans au-delà limite 75 ans article 33 NB : Cameroun : 2018 Paul Biya aura 85 ans.
<b>Total sans limitation</b>	<b>13</b>	Dont 6 ex-colonies françaises : Cameroun, CongoB, Djibouti, Gabon, Tchad, Togo
Parti unique et sans élections	1	Erythrée : aucune élection depuis 1993, parti unique, constitution 1997 non appliquée : 2x5 article 41. Isaias Afwerki (PFDJ) au pouvoir depuis 1993
Flou constitutionnel	1	Guinée Bissau : sans limite, flou constitutionnel, élection dans loi électorale (C°1996, loi 2013)
Pays sans constitution	1	Libye : nouvelle constitution en 2018 ? attendue depuis 2015 (chute Khadafi 2011)
Monarchie dirigée par 1 <sup>er</sup> min.	1	Lésoto : chef exécutif = 1 <sup>er</sup> ministre, Letsie III 1996, Monarchie constitutionnelle
Monarchie avec exécutif = roi	2	Maroc : roi Mohamed VI 1999, monarchie constitutionnelle Swaziland : roi Mswati III 1982/1986, monarchie absolue, parlement élu depuis 2005
<b>Total divers</b>	<b>6</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>SANS LIMITE</b>

PAYS AVEC LIMITE DU NOMBRE DE MANDATS		
Dictatures longues avec limitation récente non rétroactive	3 (4)	Algérie : Abdelaziz Bouteflika, 1999, 18 ans, 1996, supprimée 2008, remise 7.2.16 art. 74 ; Guinée équatoriale : Téodoro Obiang, 1979, 38 ans, 7 ans, 1991 modifiée <u>2012 art36</u> Zimbabwe : Robert Mugabé, 1987, 40 ans, 2013 article 91 : 2x5 pour 2023 Soudan : Omar El Béchir, 1989, 38 ans, 2005 provisoire 2x5 art.57 risque suppr. 2020 ?
Limitation / accord de paix	1	Soudan : Omar El Béchir, 1989, 38 ans, 2005 provisoire 2x5 art.57 risque suppr. 2020 ?
Limitation / accord de paix + report élection	1	RD Congo : Joseph Kabila élu 2006+2011, 2006 2x5 article 70 glissement du calendrier électoral après menace de suppression empêchée par mobilisation
Limite / accord paix non appliquée	1	Burundi : Pierre Nkurunziza élu 2005+10, 3 <sup>e</sup> mandat 25.4.15 malgré 2005 2x5 art96 (déjà 1992 art61)
Chute dictateurs	-	Niger : chute Mamadou Tandja dans coup d'Etat après suppression en 2009 Burkina Faso : chute Blaise Compaoré le 31.10.14 après tentative suppression
Pays avec limitation (sans prolongation par non rétroactivité)	30	<b>3x5 (1) :</b> Seychelles : 1993 art 52 puis 2011 art. 47 ; <b>2x7 (0) ;</b> <b>2x6 (1) :</b> Libéria : 1934 (ajout / 1847) <u>chapitre III, art.1-1</u> (2x8), puis <u>1986 art. 50</u> (2x6); <b>2x5 (24) :</b> Afrique du sud : 1996 art. 88 ; Angola : 2010 art. 113 (non rétroactivité pour Dos Santos en 2012) ; Bénin : 1990 art. 42 ; Botswana : <u>1997 art. 34</u> (ajout / 1966) élu par parlement ; Burkina Faso : 1991 art.37 2x5 enlevée 1997 remise 2000, 2014 : chute Compaoré ; Cap-Vert : 1992 art. 146 (2010) retour pas immédiatement mais après 10 ans ; Centrafrique : 28.12.1994 2x art.23, puis 2004 et 2015 art. 24; Côte d'Ivoire 2000 art. 35 ; Guinée Conakry : 2010 art. 27 retour à limite comme 1991 après suppression 2001; Kenya : 1998(1997) (ajout / 1969) art.9-2, puis art. 142 en 2010 ; Madagascar : 1992, 2007 puis 2010 art. 45 ; Malawi : 1995 art. 83-3 (idem 2001) ; Mali : 1992 art. 30 ; Mauritanie : 2006 art. 28 (ajout / 1991) ; Mozambique : <u>1990 art.147-4</u> (idem 2004) ; Namibie : 1990 art. 29-3 (idem 2010) ; Niger : <u>1992</u> , 1996 art.37, 1999 art.36, supprimée 2009, remise 2010 art47 ; Sao Tomé-et-Ppe : 1990 art79 (ajout / 1975), 2003 art75-3 ; Sénégal : 2001 art. 26, 2x5 2001 à 2008, puis 2x7, retour à 2x5 en 2016 pour 2019 ; Sierra Leone : 1991 art. 46 ; Somaliland : 2000 art. 88 ; Tanzanie : 1984 ( <u>ajout /1977</u> ) art. 40 (2005) ; Tunisie : 7.2.14 art. 75 (3x5 entre <u>1988 et 2002</u> art39+40) ; Zambie : 1991 art. 35-2 (idem en 2009) ; <b>2x4 (3) :</b> Egypte : 15.1.2014 art. 140 ; Ghana : 1992 art. 66-2 (id.1996) ; Nigéria : 1999 art. 137-b ; <b>1x5 (1) :</b> Comores : présidence tournante entre îles, 2001 art. 13.
<b>Total avec limitation</b>	<b>36</b>	NB : 2015 : suppressions Congo B et Rwanda, début 2016 : ajout limite Algérie
<b>Total</b>	<b>55</b>	Sans tenir compte Sahara occidental (et de Pount)

NB : Compte selon catégories de la carte  
Sans limite : 19 = 14 (13+1) + 2 + 2 (1+1) + 1,  
Avec limite : 36 = 32 (30+1+1) + 4 (3+1)

### 3. Evolution du nombre de mandats dans les constitutions en Afrique de 1990 à 2017

#### 3.1 Graphique : évolution du nombre de limites du nombre de mandats dans 55 pays



NB : Attention ! Le type de régime n'est pas celui de l'année (instantanée) mais celui du régime mi-2017.

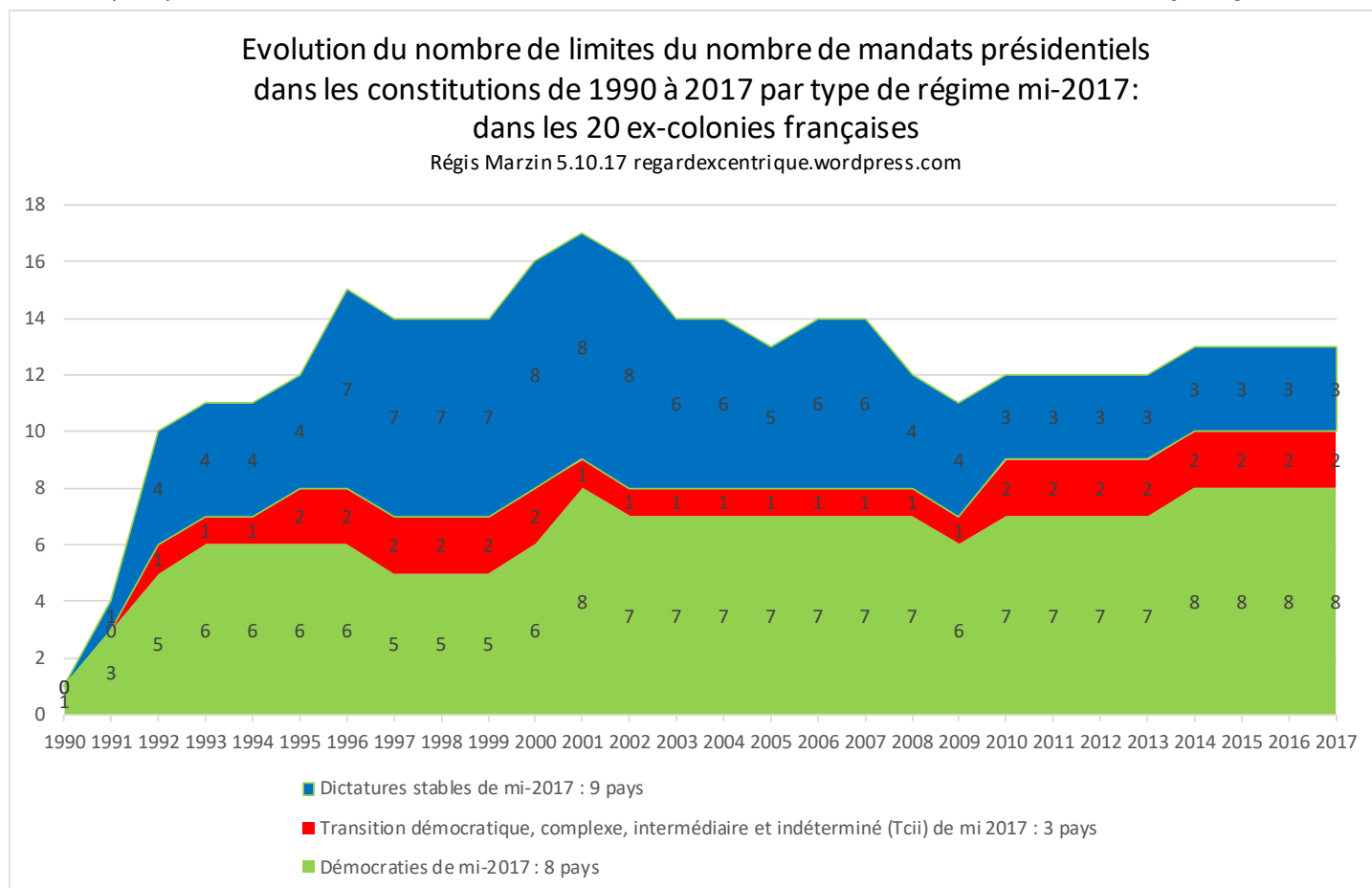
Le nombre de constitutions avec limite du nombre de mandats augmente entre 1990 et 2001, pour atteindre un maximum de 35 pays en 2001. Le phénomène s'associe à la démocratisation réelle d'une partie de l'Afrique pendant l'installation du multipartisme, mais pas seulement. Une partie des dictateurs issus des partis uniques ont aussi accepté une limitation. Entre 2002 et 2009, le nombre de pays concernés est presque stable et régresse de 4 pays à 31 en 2009, au moment où Mamadou Tandja au Niger tente l'expérience de la suppression. Puis entre 2010 et 2014, il réaugmente jusqu'à un maximum de 37 en 2014 et 2015, suite à des crises qui provoquent des réactions de précautions. En 2015, commence la crise des Grands lacs, avec les suppressions au Congo Brazzaville et au Rwanda, et le nombre atteint 36 en 2017.

#### Comparaison entre ex-colonies françaises et anglaises (deux graphiques page suivante)

L'évolution est régulière pour les ex-colonies anglaises en 2 grandes phases : 1990-2001, phase d'augmentation régulière, avec 11 limites ajoutées en 11 ans, et 2002-2012, phase très stable sans augmentation, ni dans les démocraties, ni dans les dictatures. En 2013 et 2014, deux limites s'ajoutent, au Zimbabwe puis en Egypte.

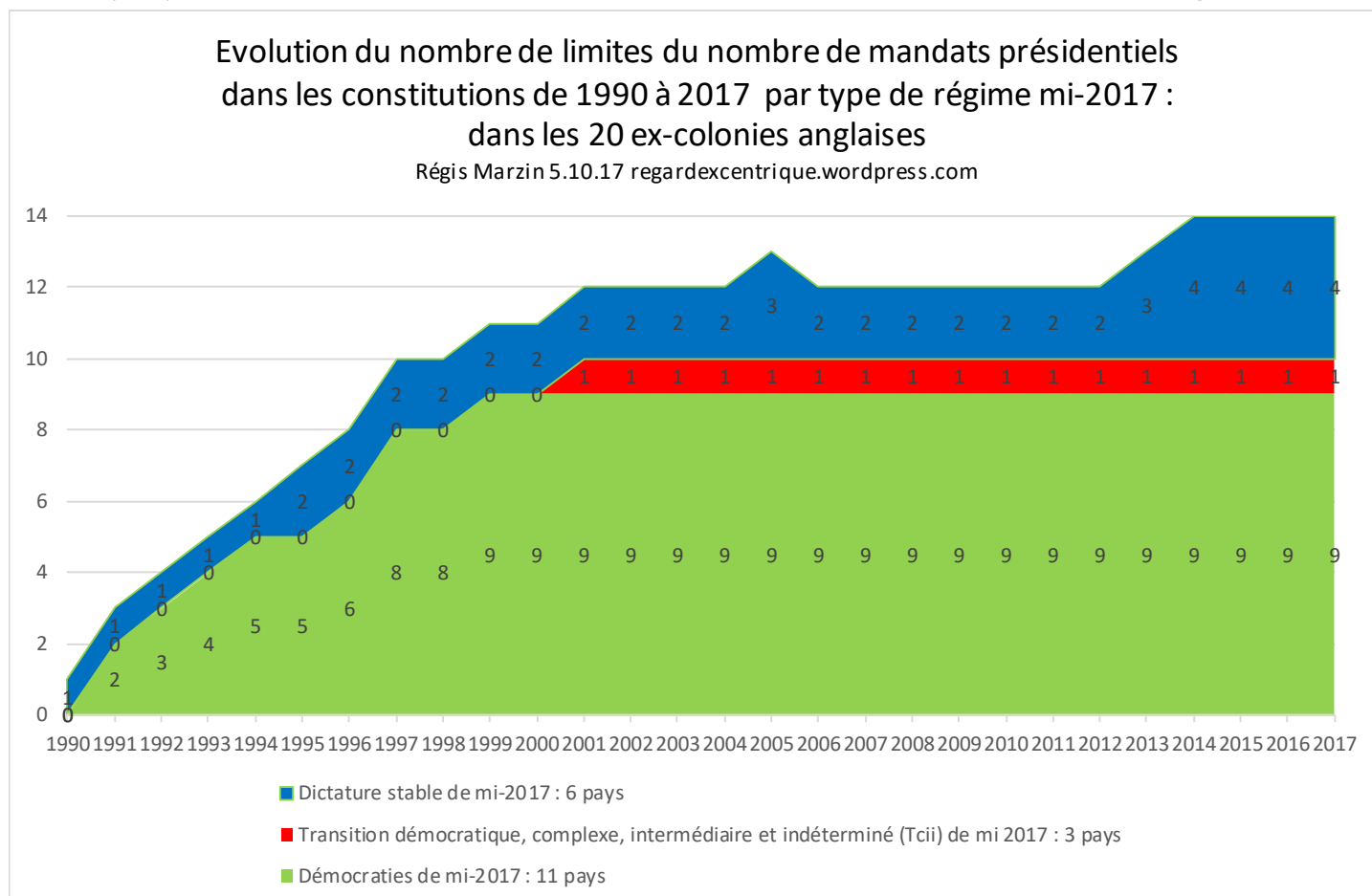
En comparaison, la courbe des ex-colonies françaises est surprenante. La courbe monte plus vite jusqu'à 17 en 2001, plus 16 en 11 ans. Il s'observe ensuite une baisse du nombre de limites entre 2001 et 2009 de 17 à 11. Des dictateurs regagnent du terrain perdu dans les années 90 en supprimant les limites : en 2002, Lansana Conté en Guinée Conakry, Ben Ali en Tunisie, Eyadéma au Togo, en 2003, Omar Bongo au Gabon, en 2005 : Idriss Déby au Tchad, en 2008, Paul Biya au Cameroun, Abdelaziz Bouteflika en Algérie, en 2010, et Ismaïl Omar Guelleh à Djibouti. Un président élu démocratiquement essaye alors de les suivre, Mamadou Tandja, en 2009 au Niger, et pour cette raison chute suite à un coup d'Etat. Entre le début des années 90 et les années 2000, les dictatures se sont aussi renforcées en apprenant à détourner les processus électoraux. L'évolution de la relation avec Paris joue également, alors que Jacques Chirac puis Nicolas Sarkozy sont au pouvoir à Paris.

### 3.2 Graphique : évolution du nombre de limite du nombre de mandats : ex-colonies françaises



NB : Attention ! Le type de régime n'est pas celui de l'année (instantanée) mais celui du régime mi-2017.

### 3.3 Graphique évolution du nombre de limite du nombre de mandats : ex-colonies anglaises



## 4. Historique des modifications de constitutions et autres événements au niveau du nombre de mandats présidentiels en Afrique

### 4.1 Historique et actualité des modifications de constitutions et autres événements associés

Les modifications de constitutions sur le nombre de mandats possibles ont surtout commencé à partir du début des années 90, au moment de l'introduction du multipartisme en Afrique. La première date de 1934 au Libéria. Avant 1990, des prémices sont visibles en Tanzanie en 1984. Puis en 1988, une ex-colonie française, la Tunisie, limite à 3 les mandats. Le mouvement commence vraiment en 1990 par une ex-colonie d'Afrique du Sud, la Namibie, puis 2 ex-colonies portugaises, Sao-Tomé et principe et le Mozambique. Puis 9 colonies françaises suivent en 1991 et 1992, ainsi que 3 anglaises, une belge et une 3<sup>e</sup> portugaise. Le démarrage est donc largement dans les ex-colonies portugaises et françaises, alors que le mouvement sera plus lent en Afrique anglophone.

- 1934 + : **Libéria** : ajout limitation 2x8 ans dans constitution 1847 sous Edwin Barclay, président entre 1930-1934 et 1934-1942, ancien ambassadeur aux USA, à la place des mandats de 4 ans sans limite
- 1984 + : **Tanzanie** : ajout limite 2x5 dans Constitution 1977 en octobre 1984 sous Julius Nyerere
- 1986 : **Libéria** : nouvelle constitution sous Samuel Doe (terreur) : limite 2x6 ans remplace 2x8
- 1988 + : **Tunisie** : ajout limite 3x5 dans Constitution 1959 le 25 juillet 1988
- 1990 + : **Namibie** : nouvelle constitution le 9.2.90 à indépendance avec 2x5, sous Sam Nujoma (Swapo)
- 1990 + : **Sao Tomé et Principe** : ajout à constitution 1975 2x5 le 22.8.90 Manuel Pinto da Costa
- 1990 + : **Mozambique** : limitation 2x5 dans nouvelle constitution adoptée le 2.11.90 sous Joaquim Chissano à la fin de la guerre civile de 1986-1992
- 1990 + : **Bénin** : limitation 2x5 dans nouvelle constitution par référendum le 2.12.90 sous Kérékou
- 1991 + : **Gabon** : limitation 2x7 dans nouvelle constitution votée par Assemblée nationale le 15.3.91 sous Omar Bongo
- 1991 + : **Burkina Faso** : limitation 2x7 dans nouvelle constitution par référendum le 2 juin 1991 sous Blaise Compaoré
- 1991 + : **Zambie** : limitation 2x5 dans nouvelle constitution adoptée le 24 août 1991 lors de transition
- 1991 + : **Sierra Leone** : limitation 2x5 dans nouvelle constitution par référendum 23-30.8.91 en début de guerre civile
- 1991 + : **Guinée Conakry** : limitation 2x5 dans nouvelle constitution par référendum le 23.12.91 sous Lansana Conté
- 1992 + : **Mali** : limitation 2x5 dans nouvelle constitution par référendum le 12.1.92 en transition
- 1992 + : **Congo Brazzaville** : nouvelle constitution 15.3.92 avec limitation 2x5 avant présidentielle
- 1992 + : **Madagascar** : nouvelle constitution par référendum 9 août 1992 avec 2x5 sous Didier Ratsiraka après la Convention de l'Hôtel Panorama du 31 octobre 1991
- 1992 + : **Burundi** : nouvelle constitution avec 2x5 ans par référendum 9 mars 1992 sous Pierre Buyoya
- 1992 + : **Ghana** : nouvelle constitution avec 2x4 par référendum 28.4.92 sous Jerry Rawlings arrivé par coup d'Etat le 31.12.81 et qui fait 2 mandats entre 1992 et 2000
- 1992 + : **Djibouti** : limitation 2x5 dans nouvelle constitution par référendum 4.9.92 et 75 ans sous Hassan Gouled Aptidon
- 1992 + : **Cap-Vert** : limitation 2x5 suite à révision constitution de 1981 le 25 septembre 1992
- 1992 + : **Togo** : nouvelle constitution 27.9.92 avec limitation 2x5 avant présidentielle sous Eyadéma
- 1992 + : **Niger** : nouvelle constitution avec 2x5 ans par référendum le 26.12.92 sous Ali Saibou
- 1993 + : **Seychelles** : ajout 3x5 dans réforme constitution par référendum 15-18.6.3 sous FA René
- 1994 + : **Malawi** : nouvelle constitution avec limite 2x5 adoptée par Parlement 16 mai 1994
- 1994 + : **Centrafrique** : limite 2x5 dans nouvelle constitution par référendum le 28 décembre 2004
- 1995 + : **Ouganda** : nouvelle constitution avec 2x5 ans adoptée le 8.10.95 sous Yoweri Museveni
- 1996 + : **Cameroun** : ajout 2x7 ans dans Constitution de 1972 par parlement le 18.1.96 sous Paul Biya
- 1996 + : **Tchad** : nouvelle constitution avec limite 2x5 ans par référendum le 31.3.96 sous Idriss Déby
- 1996 + : **Algérie** : nouvelle constitution par référendum avec limitation 2x5 ans sous Liamine Zeroual
- 1996 + : **Afrique du Sud** : nouvelle constitution avec limitation 2x5 sous Nelson Mandela
- 1997 - : **Burkina Faso** : suppression 2x7 par Blaise Compaoré et par Assemblée nationale le 27.1.97
- 1997 + : **Botswana** : ajout 2x5 dans constitution de 1966 par référendum du 4 octobre 1997
- 1997 : **Erythrée** : constitution de 1997 non appliquée avec 2x5 sous Isaias Afwerki, sans élections

- 1998 + : **Kenya** : ajout limite 2x5 dans constitution de 1969 par parlement en octobre 1998 après consultation de la société civile et accord du président Daniel Arap Moi
- 2000 + : **Burkina Faso** : retour non rétroactif à limite 2x5 par Assemblée nationale le 11.4.2000
- 2000 + : **Côte d'Ivoire** : limite 2x5 dans nouvelle constitution par référendum les 23 et 24 juillet 2000
- 2000 : **Ghana** : fin de la dictature issue du parti unique de Jerry Rawlings grâce à limite 2x5 le 7.12.0
- 2001 + : **Somaliland** : limite 2x5 dans nouvelle constitution par référendum sur indépendance le 31.5.1
- 2001 - : **Guinée Conakry** : suppression par Lansana Conté après référendum 11.11.2001 (oui 98,36%)
- 2001 + : **Comores** : limite mandat unique 1x5 en présidence tournante par île par référendum 23.12.1
- 2002 : **Congo Brazzaville** : nouvelle constitution après-guerre avec limite 2x7 ans le 20.01.2002
- 2002 - : **Tunisie** : suppression 3x5 par Zine el-Abidine Ben Ali après référendum 26.5.2 (oui 99,52%)
- 2002 : **Kenya** : fin de la dictature issue du parti unique de Daniel Arap Moi grâce à limite le 27.12.2
- 2002 - : **Togo** : suppression 2x5 par parlement et Eyadéma Gnassingbé le 31 décembre 2002
- 2003 - : **Gabon** : suppression 2x7 ans par parlement et Omar Bongo le 19 août 2003
- 2005 - : **Tchad** : suppression 2x5 ans par Idriss Déby après referendum le 6 juin 2005 (oui 65.75%)
- 2005 + : **Soudan** : limitation non rétroactive dans constitution intérimaire 9.7.5 adoptée par parlement 6.7.5 et prolongation de 15 ans jusqu'à 2020 pour Omar El Béchir au pouvoir depuis 1989
- 2005 + : **RDCongo** : limitation 2x5 dans constitution du 19.12.15 par référendum sous Joseph Kabila
- 2005 : **Burundi** : nouvelle constitution 28.2.5 par référendum garde limite 2x5 présente depuis 1992
- 2006 + : **Mauritanie** : ajout 2x5 à Constitution 1991 par référendum 25.6.6 sous EOuld Mohamed Vall
- 2006 - : **Ouganda** : suppression 2x5 par parlement et Yoweri Museveni le 12 juillet 2006
- 2008 - : **Cameroun** : suppression 2x7 par parlement et Biya 10.4.8 après 100-150 morts 23-29.2.8
- 2008 - : **Algérie** : suppression par parlement et Abdelaziz Bouteflika le 12 novembre 2008
- 2009 - : **Niger** : suppression par Tandja après referendum 4.8.9 (oui 92,50% avec fraudes massives)
- 2010 + : **Angola** : limitation non rétroactive dans constitution du 5 février 2010 adoptée par parlement le 21.1.10, prolongation de 10 ans jusqu'à 2022 pour José Eduardo dos Santos au pouvoir depuis 1979
- 2010 : **Niger** : coup d'Etat militaire 18.2.10 lié à suppression 2009 conduisant à retour démocratie
- 2010 - : **Djibouti** : suppression 2x5 par parlement et Ismaïl Omar Guelleh le 19 avril 2010, 75 ans reste
- 2010 + : **Guinée Conakry** : retour à limite 2 fois 5 ans dans nouvelle constitution du 7 mai 2010
- 2010 + : **Niger** : retour à limite 2x5 après referendum 31.10.10 dans Constitution du 25 novembre 2010
- 2011 + : **Guinée Eq.** : ajout 2x7 non rétroactive par réforme référendum 13.11.11 sous Teodoro Obiang
- 2012 : **Sénégal** : refus par Abdoulaye Wade de la limitation à 2 mandats de la Constitution pour présidentielle des 26 février et 25 mars 2012, où Abdoulaye Wade est battu
- 2013 + : **Zimbabwe** : limitation non rétroactive dans constitution après référendum 16.3.13 prolongation de 10 ans jusqu'à 2023 pour Robert Mugabé au pouvoir depuis 1980
- 2014 + : **Tunisie** : retour à la limite 2 fois 5 ans avec nouvelle constitution du 7 février 2014
- 2014 + : **Egypte** : nouvelle constitution avec limite 2x4 par référendum les 14+15.1.14 sous AF al-Sissi
- 2015 : **Togo** : refus par Faure Gnassingbé de l'application de l'Accord Politique Global de 2006 avec limite 2 fois 5 ans pour la présidentielle du 25 avril 2015
- 2015 : **Burundi** : refus par Pierre Nkuruziza de la limitation à 2 mandats prévue dans l'Accord d'Arusha et la constitution, à la présidentielle du 21 juillet 2015.
- 2015 - : **Congo Brazzaville** : suppression par Sassou Nguesso par referendum largement boycotté le 25 octobre 2015 avant la présidentielle anticipée et le coup d'Etat électoral du 20 mars 2016
- 2015 - : **Rwanda** : suppression par FPR et Paul Kagamé par référendum 'mascarade' 18.12.15 avant présidentielle 4.8.17.
- 2016 + : **Algérie** : retour à limitation 2x5 le 6.2.16 semi-rétroactive puisque Abdelaziz Bouteflika s'autorise un 5<sup>e</sup> mandat en 2019 mais pas un 6<sup>e</sup>.
- 2016 : **RDC** : tentative de suppression par Joseph Kabila avant présidentielle de 2016 contenue fin 2014 et début 2015 après manifestations et contrôle international

### Crise et tensions en cours, projets de réformes :

- 2017 : **Togo** : conflit sur départ Faure Gnassingbé lors de réforme constitution pour remettre limitation à 2x5 en cours de 3<sup>e</sup> mandat, Faure Gnassingbé tente de pouvoir se représenter en 2020 (et 2025).
- 2017 : **Ouganda** : conflit suite à décision de Yoweri Museveni de supprimer la limite de 75 ans pour se représenter une 6<sup>e</sup> fois en 2021
- 2018 ? : **Tchad** : projet de modification de la constitution avec ajout d'une limite 2x7 ans (au lieu 5)



## 4.2 Introduction des limites dans les ex-colonies françaises

Dans les 20 ex-colonies françaises, les constitutions nouvelles ou révisées entre 1990 – 1988 plus précisément – et 1996, pendant l'introduction du multipartisme, incorporent, dans 15 cas sur 18, une limite sauf celles de la Côte d'Ivoire (1990) et de la Mauritanie (1991). Le Maroc étant en monarchie, n'est pas concerné. Le Sénégal semi-démocratique et en multipartisme depuis 1960 attendra 2001 pour introduire une limite.

1988 – 1 : Tunisie

1990 – 1 : Bénin,

1991 – 3 : Gabon, Burkina Faso, Guinée C,

1992 – 6 : Mali, Congo Brazzaville, Madagascar, Djibouti, Togo, Niger

1994 – 1 : Centrafrique

1996 – 3 : Cameroun, Tchad, Algérie

Total : 15 en première phase

2000 – 1 : Côte d'Ivoire

2001 – 2 : Sénégal, Comores

2006 – 1 : Mauritanie

Total : 4 en seconde phase

Total : 19 sans Maroc.

Il est difficile de croire que l'introduction de 14 limites dans les constitutions entre 1990 et 1996, n'ait pas été concertée quelque part. Le seul lien évident entre tous ces pays se situe dans la relation alors très forte avec l'exécutif français, l'Elysée surtout. Alors que le processus de démocratisation a démarré de manière synchronisée entre les ex-colonies françaises et anglaises entre 1990 et 1994, il y a une différence majeure sur ce point précis dans les constitutions. Est-ce là la vraie conséquence du Discours de la Baule de Mitterrand ?

## 4.3 Dictatures de partis avec limitation du nombre de mandats à 2 dans la constitution

Sources : Dossiers sur démocratisation Afrique de Régis Marzin, [30.3.16](#) et [27.4.17](#)

En 2017, à la transmission du pouvoir de José Eduardo dos Santos à João Lourenço après la présidentielle du 23 août 2017, l'Angola rejoint le Mozambique et la Tanzanie dans la catégorie des dictatures de parti avec limitation à 2 mandats. José Eduardo dos Santos, n'a pas attendu la limite de 2022 qu'il s'était arrogé par une non-rétroactivité en 2012. En Ethiopie, autre dictature de parti, la limite est pour le poste honorifique, mais le vrai détenteur du pouvoir, le 1<sup>er</sup> ministre n'a pas de limite. L'Algérie, 5<sup>e</sup> cas, a remis une limite en 2016 semi-rétroactive permettant encore un 5<sup>e</sup> mandat mais pas un 6<sup>e</sup>, et, si Abdelaziz Boutéflika quitte en 2019 ou en 2024 au moment où il atteint la limite de 2 mandats, la possibilité d'une transmission du pouvoir par un processus électoral détourné à un membre du FLN est forte.

Dans les dictatures de parti, des présidents à la tête du régime ont respecté les limites du nombre de mandats à plusieurs reprises :

- **Tanzanie : dictature du parti Chama cha Mapinduzi (CCM) avec limite 2x5 depuis 1984**  
(ajout /1977, art. 40 en 2005)

1985-1995 : Ali Hassan Mwinyi, respect de la limite lors de la présidentielle du 29 octobre 1995

1995-2005 : Benjamin Mkapa, respect de la limite lors de la présidentielle du 14 décembre 2005

2005-2015 : Jakaya Kikwete, respect de la limite lors de la présidentielle du 25 octobre 2015

2015 : John Magufuli

Avant la présidentielle de 2015, un projet de réforme de la constitution par référendum avec sans doute une suppression de la limite a été abandonné.

- **Mozambique : dictature du parti Front de libération du Mozambique (Frelimo) (suite à guerre) avec limite 2x5** (depuis 1990 art.147-4)

1986-2004 : Joaquim Chissano, respect de la limite lors de la présidentielle du 1-2 décembre 2004

2004-2014 : Armando Guebuza, respect de la limite lors de la présidentielle du 15 octobre 2014

2014 : Filipe Nyusi

#### 4.4 Fin de dictature possible grâce à la limitation du nombre de mandats dans la constitution

- 2000 : **Ghana** : fin de la dictature issue du parti unique de Jerry Rawlings grâce à limite 2x5 le 7.12.0
- 2002 : **Kenya** : fin de la dictature issue du parti unique de Daniel Arap Moi grâce à limite 2x5 le 27.12.2

A venir :

- 2019 : **Mauritanie** : fin très probable de la dictature d'Ould Abdel Aziz grâce à limite 2x5
- 2020 : **Côte d'Ivoire** : fin très probable de la dictature de fin de guerre d'Alassane Ouattara grâce à 2x5
- 2020 : **Soudan** : fin possible de dictature d'Omar El Béchir à limite 2x5 non rétroactive (15 ans gagnés)
- 2021 : **Guinée Equatoriale** : départ Teodoro Obiang à limite 75 ans avec risque de transmission monarchique du pouvoir à son fils Teodorin Obiang
- 2023 : **Zimbabwe** : fin de la dictature de Robert Mugabe grâce à 2x5 non rétroactive à 99 ans, s'il n'est pas décédé avant et n'a pas transmis le pouvoir à un proche.
- 2024 : **Algérie** : départ d'Abdelaziz Boutéflika en raison de la limite 2x5 après 5 mandats s'il s'est représenté en 2019 sachant qu'il n'a pas la santé nécessaire.

#### 5. Elections présidentielles non-démocratiques des présidents en place en 2017

Source : Régis Marzin 27.4.16, corrigé le 2.10.17 de '2.271 Liste des présidents en place en 2016 ayant accumulé le plus d'élections présidentielles non-démocratiques'

22 chefs d'Etats en 2017 des 22 pays en dictature stable en 2017

(23 – 1 = 22 sans monarchie Swaziland, avec Rwanda (2017), sans Gambie (2016), sans Togo et RDC e crise)

+ 3 anciens en dictature de famille (3 pays : 3 actuel + 2 père et 1oncle)

+ 6 anciens en dictature de parti depuis 1990 (3 pays : 3 + 6 anciens)

31 Total

#### Nombre d'élections par chef d'Etat en dictature stable

Pays	Chef d'Etat	Nél.	TCII	Parl	Total	Total pays depuis 1990
Ouganda	Yoweri Museveni	5			5	5
Tchad	Idriss Déby	5			5	5
Zimbabwe	Robert Mugabe	5			5	5
Algérie	Abdelaziz Boutéflika	4			4	5
Cameroun	Paul Biya	4			4	4
Djibouti	Ismail Omar Guelleh	4			4	5
Guinée Equatoriale	Teodoro Obiang Nguema	4			4	4
Soudan	Omar El-Béchir	4			4	4
Burundi	Pierre Nkurunziza	2	1*		3	2, * 1ere élection 'douteuse' de Pierre Nkuruziza
Congo-B	Denis Sassou Nguesso	3			3	3
Togo	Faure Gnassingbé	3			3	6
Gabon	Ali Bongo	2			2	5
Mauritanie	Ould Abdel Aziz	2			2	5
Rwanda	Paul Kagamé	1	2		3	4
RDCongo	Joseph Kabila	1	1		2	2
Ethiopie	Haile Mariam Dessalegn			2	2	7
Côte d'Ivoire	Alassane Ouattara		2		2	4
Egypte	Abdel Fattah al-Sissi	1			1	4
Mozambique	Filipe Nyusi	1			1	5
Tanzanie	John Magufuli	1			1	6
Angola	João Lourenço			1	1	4
Erythrée	Isaias Afwerki	0			0	0
Total		52			61	94

Gabon	Omar Bongo	3			3	
Djibouti	Hassan Gouled Aptidon	1			1	
Togo	Gnassingbé Eyadéma	3			3	
Total avec 3 dictatures familiales		59			68	

Angola	José Eduardo dos Santos	1		2	3	
Ethiopie	Meles Zenawi		1	4	5	
Mozambique	Joaquim Chissano	2			2	
Mozambique	Armando Guebuza	2			2	
Tanzanie	Ali Hassan Mwinyi	1			1	
Tanzanie	Benjamin Mkapa	2			2	
Tanzanie	Jakaya Kikwete	2			2	
Total avec 4 dictatures de parti (aucune en Algérie)		69	7	9	85	

NB Elections des présidents en régime Transition démocratique, complexe, intermédiaire et indéterminé (TCII) de 2017 (sans RDC et Togo en crise) :

Pays	Chef d'Etat	Nél.	TCII	Parl	Total	Total pays depuis 1990
Guinée Conakry	Alpha Condé		2		2	5 (3 Conté)
Somalie	Mohamed Abdullahi Farmajo			1	1	5
Gambie	Adama Barrow		1		1	5 (4 Jammeh)
Centrafrique	Faustin-Archange Touadéra		1		1	4
Sud Soudan	Salva Kiir		1		1	1
Somaliland	Ahmed Silanyo		1		1	4
Guinée Bissau	José Mario Vaz		1		1	5
Total			7	1	8	29

## 6. Autres dossiers et articles sur la limitation du nombre de mandats en Afrique

5 octobre 2017 : Constitutions et limitations du nombre de mandats présidentiels en Afrique : bilan 2017

5 octobre 2017 : Tableau résumé 55 pays PDF : [Constitution et limitation du nombre de mandats présidentiels](#)

29 septembre 2017 : [Togo : limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique, aucune manipulation de constitution pour un profit personnel n'est plus acceptable](#)

27 juillet 2016 : [Liste de citations de la communauté internationale et africaine sur le nombre de mandats présidentiels dans les constitutions en Afrique \(RDC surtout, Burundi, Congo B et autres\)](#)

26 février 2015 : Synthèse sur 54 pays (PDF) version 25.10.16 « [Agenda des élections en Afrique 54 pays 2015-2016 et limitation du nombre de mandats](#) » (ancienne version début 2015)

26 octobre 2015 : [Congo Brazzaville : François Hollande face à Sassou Nguesso, une relation à replacer dans son contexte géopolitique](#)

8 janvier 2015 : [Burundi, RDC, Rwanda : les Grands Lacs : entre limitations du nombre de mandats présidentiels et accords de paix](#)

15 octobre 2014 : [En 2015 et 2016, la limitation du nombre de mandats des présidents africains, un levier pour accélérer la démocratisation ?](#)

Plus d'article sur R\*E.

## Conclusion

La considération de l'historique des ajouts et suppressions de limitation du nombre de mandats présidentiels dans les constitutions en Afrique apporte un éclairage supplémentaire sur le processus de démocratisation continental depuis 1990. Les enjeux sont restés constants. Les démocrates ont constamment exigé le respect des constitutions avec limite. Mais le levier des limitations pour favoriser le processus de démocratisation continental a été internationalement très négligé. Il a fallu attendre le cas du Congo Kinshasa en 2015 pour qu'une mobilisation suffisante se fasse entendre contre le jeu des dictateurs avec les constitutions.

Aujourd'hui même, des diplomates d'Afrique de l'Ouest se sont permis de favoriser les manœuvres du président Faure Gnassingbé au Togo, en le soutenant hypocritement sur un référendum qui vise à lui permettre de rester au pouvoir au moyen d'éventuels nouveaux détournements de processus électoraux. La question ne concerne pas seulement le Togo, mais toute l'Afrique. Pour être considérée de manière claire et sérieuse, la question des limitations du nombre de mandats depuis 1990, devrait être considérée à l'échelle du continent.

Régis Marzin, Paris, 5 octobre 2010